

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 52

Artikel: Vieux mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Comte, c'est beaucoup d'honneur que vous faites à cette... personne, et Dieu sait si vous allez faire jaser dans nos salons !

— Nous autres, nous admirons l'art n'importe où et l'opinion du public, nous ne nous en soucions... Mais, z'y sonze, belle madame, tant que mon fripon de banquier ne m'auroit pas garni le gousset, je serai oblige de vous assassiner de mes demandes d'arzent ; car, tout comte que ze souis, ze ne saurais aller au cirque à l'œil, comme dit le populaire.

— Ma bourse, comte, vous est ouverte ; faites-moi l'amitié d'y puiser sans scrupule.

— Belle madame Blesson, vous avez les qualités d'une fille de roi. Si ze me fixe pour touzours dans votre beau pays, au bord dou Léman, ze construirai deux châteaux et ze me permettrai de vous en offrir oune.

VICTOR FAVRAT.

(A suivre.)

Vieux mots.

Un second volume des *Anciennetés du Pays de Vaud* vient de paraître. L'espace nous fait défaut pour en dire tout le bien que nous en pensons. Nous le recommandons chaudement à toutes les personnes curieuses des choses de notre passé. Elles y trouveront nombre de documents inédits qui éclairent d'un jour tout nouveau certaines phases de l'histoire vaudoise. Les collaborateurs de MM. Alfred Milliou et Eug. Corthésy sont MM. F.-A. Forel, R. Grasset, Ch.-Aug. Bugnion et F. Isabel, l'érudit et infatigable historien des Alpes vaudoises.

Les *Anciennetés du Pays de Vaud* contiennent des pages bien intéressantes sur les vieux mots *détaise* ou *détèze*, *cléard* (cler d'haie), *passoir*, *perchère*, *épazore*, *sauiteur* (*chötia* en patois de Château-d'Ex), et *pied-sente*.

On nous communique les observations suivantes de M. F. Isabel au sujet dé ces termes :

Sauiteur: Ces sortes de passages sont connus et usités dans nos Alpes d'Orion, et leur nom français existe aussi ; c'est *échâtier*, sorte de petite échelle qui ferme l'ouverture d'une haie et que l'on enjambe pour passer d'une pièce de terre dans une autre. Dans le Perche, on communique d'un champ à l'autre au moyen d'échafiers.

Le mot *détèze* est encore très commun dans nos patois alpestres.

Le *pied-sente* s'appelle en Ormont un *sentier la bête à la maina*, parce qu'il est interdit d'y passer avec le bétail autrement que de cette manière.

A propos de la récolte des *arouillards*, sorte de domaine en commun ou de je ne sais quoi, j'ignore ce qu'étaient ces *arouillards*. »

Passe-temps. — La solution de l'éénigme du dernier numéro est : *trou, fossé*. 11 réponses justes. La prime est échue à M. Emile Favaz, à Lausanne.

Charade.

Mon premier plait aux yeux par sa verte parure ; Au palais, mon second le plus souvent murmure ; Mon tout est dans nos meurs et non dans la nature.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Recette.

Potage purée de haricots à la Condé (2 h. 1/2).

— Deux heures à l'avance, mettez tremper à l'eau tiède, un demi-litre de haricots rouges. Egouttez-les pour les mettre en cuisson avec un litre et demi d'eau froide, et 10 grammes de sel. Faites partir en ébullition, écumez et ajoutez : une demi-carotte coupée en morceaux, un petit oignon piqué d'un clou de girofle, un bouquet garni, 60 grammes de petit lard coupé en dés et passé à l'eau bouillante pendant 2 minutes. Laissez cuire tout doucement.

Les haricots bien cuits, renversez-les sur un tamis en ayant soin de recueillir l'eau de cuisson ; passez-les vivement pendant qu'ils sont brûlants, et relevez aussitôt la purée dans une casserole pour la défilter avec l'eau recueillie. Tournez sur le feu jusqu'à l'ébullition, et laissez dépoiller doucement pendant un quart d'heure, en ayant soin d'enlever fréquemment ce qui monte à la surface. Au dernier moment, finir le potage en y ajoutant, hors du feu, 50 grammes de beurre et une petite cuillerée à café de « Maggi ». Versez dans la soupière et complétez

avec garniture de petits croûtons en dés frits au beurre, ou de riz cuit au bouillon et tenu un peu croquant. Les aromates d'accompagnement (carotte, oignon piqué et bouquet) doivent être retirés.

(*Gourmet de Paris*).

Louis Tronkel.

Boutades.

Un de nos compatriotes, récemment retiré des affaires, s'est accordé, au commencement de ce mois, un petit voyage en Italie. Il en est revenu l'autre jour.

— Alors, lui demande un ami, as-tu fait bon voyage ? En somme, où es-tu allé ?

— En Italie, mon cher..... Quel beau pays ! J'ai vu Milan, Florence, Rome, Naples, Pompéi !...

— Ah ! tu es allé à Pompéi. Et p'sis, ça t'a plu ?

— Oh !... voilà,... voilà... Que de réparations il faudrait !

Un amateur se plaignait chez un antiquaire, de la rareté de plus en plus grande des bibelots antiques.

— Oh ! mon cher Monsieur, répond l'antiquaire, à qui le dites-vous ? Si on n'en fabriquait pas un peu, de ces bibelots, il n'y en aurait jamais assez pour tout le monde.

A l'étranger.

Un gros financier venait d'être pourvu d'un titre de baron. Son premier soin fut de commander un blason pour mettre sur sa voiture.

— Comment est ce blason ? demande quelqu'un.

— D'argent sur fonds d'autrui.

Au café.

Quelques consommateurs parlent d'un négociant dont les affaires prospèrent d'une façon surprenante et qui mène grande vie.

— Ah ! il faut reconnaître que c'est un homme des plus habiles ; il voit courir le vent ..

— Habilé, j'en conviens, mais on sait ce que ce mot signifie aujourd'hui.

— « Oui, oui, » ajoute à demi-voix un troisième consommateur, « je préfère encore mon pain sec au vol-au-vent. »

Lors des dernières élections communales :

Au milieu d'un groupe d'électeurs, un candidat débite à grande voix son boniment politique. Lorsqu'il a fini, un brave homme s'avance auprès de lui :

— Pardon, m'sieur, c'est c'te vieille dent là dans le fond qui m'fait mal ! ...

Il y a quelques semaines. Dans une petite ville du littoral, un pauvre tailleur allemand se jette dans le lac, de l'extrémité du débarcadère des bateaux à vapeur.

Quelques promeneurs l'aperçoivent. L'un d'eux se jette bravement à l'eau.

Au bout d'un moment, il ramène à la surface le petit tailleur, tout ruisselant.

On s'empresse autour du malheureux.

— Mais, mon ami, dit une bonne dame, qu'avez-vous fait là ? Etes-vous donc si malheureux, pour avoir cédé à une pareille résolution ?

— Oh !.... fui !.... auchurd'hui se lèver, auchurd'hui travaller, auchurd'hui mancher, auchurd'hui tormir. Temain, se lèver, temain, travaller, temain, mancher, temain, tormir... Ach ! j'afais assez !

— Dites ! les amis, vous ne savez pas ce que j'ai vu ce matin ?

— Et quoi ?

— En passant devant la maison en construction, à l'angle de l'avenue, j'aperçois un indi-

vidu en train d'attacher une corde à l'échafaudage. « Que diable veut-il faire là ? » me suis-je dit. J'ai attendu. Quand la corde fut bien fixée, il se la passa autour du cou et se lança dans le vide. Je le vis se balancer un moment, puis, tirer la langue. Je crois bien, hélas, que ça y était.

— Comment, tu as vu ça et tu n'es pas vite allé dépendre ce malheureux, tandis qu'il en était temps encore ?

— Oh ! ma foi, c'était son affaire, après tout. Ça ne me regardait pas !

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. — Spectacles de la semaine du jour de l'An. Le 1er janvier, en matinée, à 2 1/4 h. : *Les Deux Gosses*. Le soir, à 8 h. : *Le Maître de Forges et Coquin de printemps*; jeudi 2 janvier, en matinée, à 2 1/4 heures : *La Porteuse de pain*. Le soir, à 8 heures : *La Mariée du Mardi-Gras et Feu Toupinel*; vendredi 3 janvier, à 8 h. du soir : *L'Assommoir* et *Les Surprises du Divorce*; dimanche 5 janvier, en matinée, à 2 1/4 h. : *Les Misérables* et *Le Député de Bombignac*. Le soir, à 8 h. : *La Reine Margot* et *Le Bonheur conjugual*.

Kursaal. — Comme le Théâtre, le Kursaal se met en frais pour les fêtes de l'An. Nous n'avons pas encore, malheureusement, le programme détaillé des *spectacles extraordinaires* (matinées et soirées) organisés par M. Tapie, mais nous pouvons dire que ce programme est plein de promesses, et des plus alléchantes.

Revue historique vaudoise. — Cette intéressante publication, que dirigent avec tant de compétence, MM. Paul Mattheser et Eug. Mottaz, professeurs, entre dans sa neuvième année. Elle s'est donnée pour tâche de rendre populaire notre histoire nationale, de la mettre à la portée de tous, d'en répandre et d'en faire aimer l'étude. Elle tient honorablement sa place dans notre littérature vaudoise et mérite de prospérer. Nous ne pouvons qu'engager ceux qu'intéresse tout ce qui a trait à nos transformations politiques, à nos mœurs, nos coutumes, nos traditions, nos légendes, notre langue, à encourager les efforts de ses rédacteurs. L'éditeur est M. Lucien Vincent, à Lausanne. Prix de l'abonnement, 5 fr. par an.

Poésies de Joseph Morax, préfet. — Sous ce titre, il sort de l'imprimerie Viret-Genton un magnifique volume, édité par la librairie Payot et Cie. La préface est de notre spirituel écrivain populaire, M. Alfred Ceresole.

L'auteur, décédé il y a quelques années, était un des bons amis du *Conteur*. Aussi est-ce avec grand plaisir que nous annonçons l'apparition de ce volume de poésies. En parcourant rapidement les pages de ce recueil, en tête duquel figure le portrait du sympathique magistrat-poète, nous y avons trouvé un souffle puissant de poésie, une spirituelle et piquante saveur du terroir, des descriptions admirables des divers côtés de notre vie vaudoise, et surtout un amour profond de la patrie.

Nombreux sont ceux qui ont connu Joseph Morax, soit comme préfet, soit comme major d'infanterie, et tous ont conservé un excellent souvenir de cet ami sincère, dévoué, de ce patriote éprouvé. Ceux surtout qui ont participé à l'occupation des frontières voudront retrouver dans ce recueil les descriptions si vraies, si touchantes, de ces épisodes dont le souvenir nous est cher. Et nombreux aussi ceux qui, dans notre patrie romande, seront heureux de trouver dans les poésies de Joseph Morax un reflet de notre vie, de nos mœurs, de nos souvenirs patriotiques et de nos aspirations.

L. D.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

ALMANACH HACHETTE 1902

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard..